



Habitants
620 029

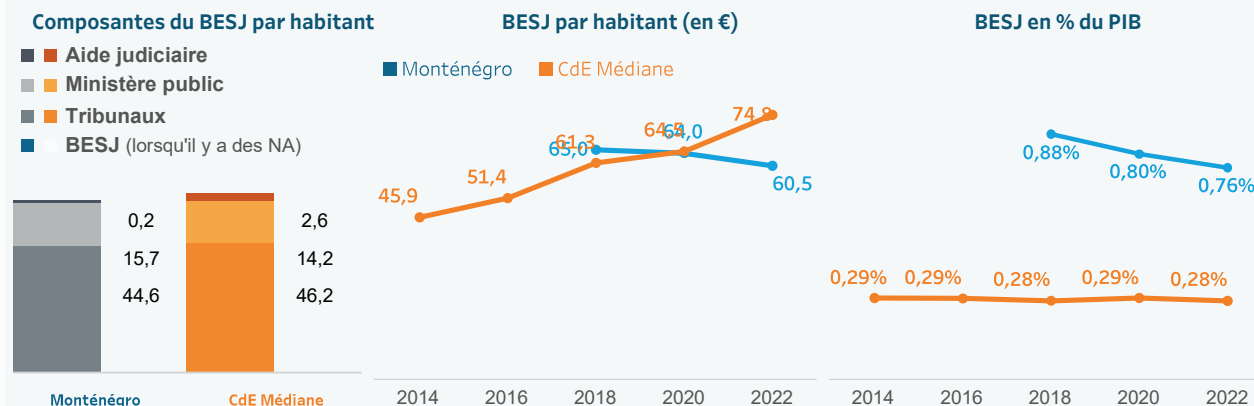


PIB par habitant
8 002 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel
10 596 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



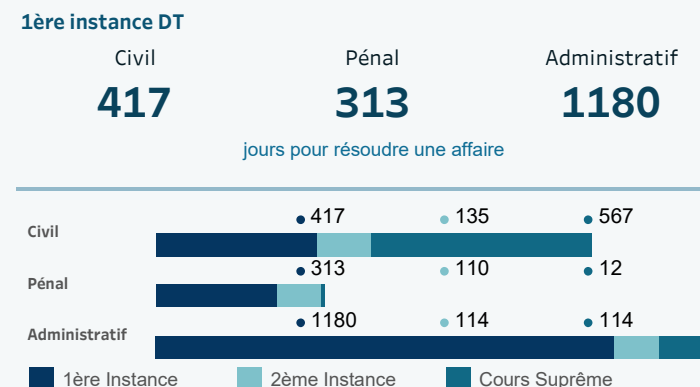
Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté du Monténégro est de 37 507 828 €, soit 60,5 € par habitant, en dessous de la médiane du CdE. Ce budget représente 0,76 % du PIB, ce qui est la proportion la plus élevée en Europe. Le budget des tribunaux par habitant s'élève à 44,6 € en 2022, contre 48,5 € en 2020, en raison d'une diminution du nombre de juges et, par conséquent, des allocations salariales.

Professionnels: Le Monténégro, un pays des Balkans occidentaux, a traditionnellement l'un des ratios les plus élevés d'Europe de professionnels du droit, avec 42,4 juges pour 100 000 habitants. Toutefois, il s'agit d'une diminution par rapport à 49,84 en 2020, parallèlement à une réduction du nombre de procureurs de 20,16 à 16,61 pour 100 000 habitants entre 2020 et 2022.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal: Au Monténégro, il existe à la fois la médiation obligatoire avant de saisir les juridictions et des séances d'information avec un médiateur. En 2022, le nombre de médiateurs a doublé, passant de 15,8 en 2018 à 32,4 pour 100 000 habitants, et les affaires traitées dans le cadre d'une procédure de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal sont passées à 3 074, contre 708 quatre ans auparavant.

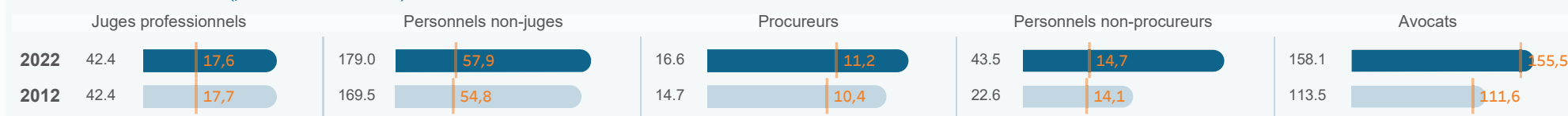
Évaluation des juges et des procureurs: La performance des juges et des procureurs est évaluée à l'aide de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs sont fixés par le ministère de la Justice et le Conseil supérieur de la magistrature. Le fait qu'un juge réalise moins de 50% du travail requis peut constituer une infraction disciplinaire. Les critères qualitatifs comprennent les connaissances professionnelles, les capacités de planification et les compétences, et sont prises en compte dans les évaluations ayant une incidence sur l'avancement professionnel et la rémunération.

Efficacité - Disposition Time (jours)

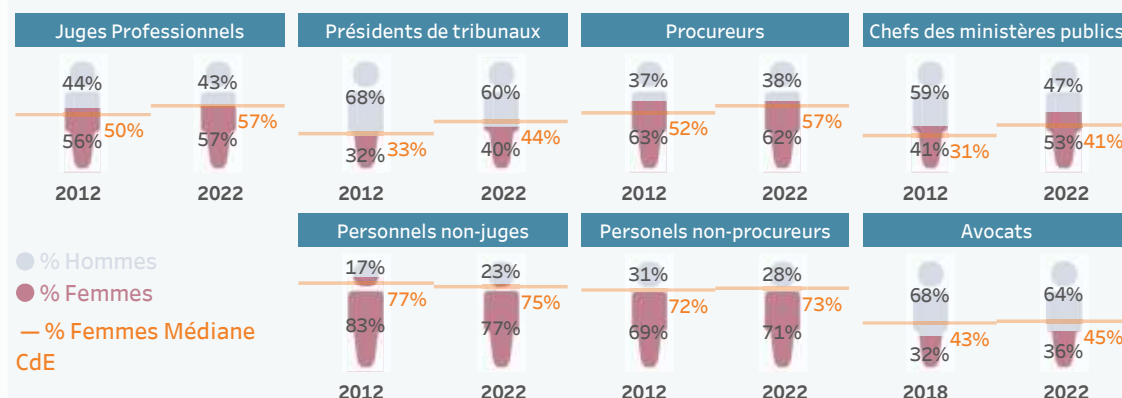


Efficacité : Dans l'ensemble, les tribunaux sont restés les plus efficaces en 2ème instance et dans le domaine pénal, comme pour le cycle d'évaluation précédent. Par ailleurs, le DT le plus bas est calculé pour les affaires pénales de 3ème instance. Des augmentations des DT sont observées dans les affaires administratives de 1ère instance, ainsi que dans les affaires civiles et commerciales contentieuses, y compris pour ces dernières, dans la plus haute instance en raison d'un manque de juges à la Cour suprême. En particulier, une hausse significative des requêtes liées à la loi sur le « libre accès à l'information » a conduit à un nombre accru d'affaires administratives nouvelles, dépassant la capacité du tribunal. Cela a entraîné un arriéré important et un DT excessivement long.

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



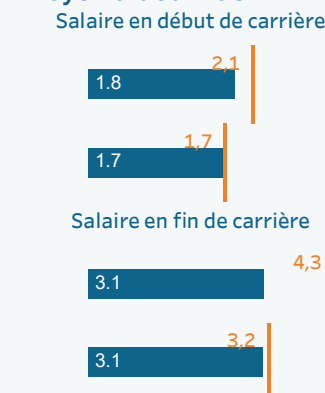
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

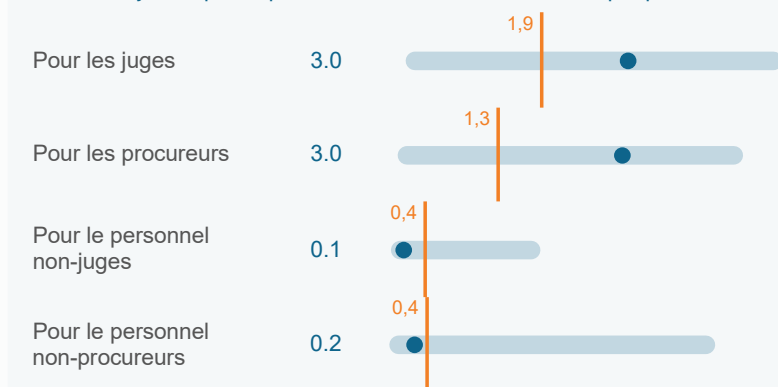


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

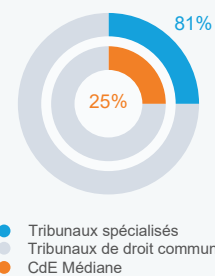


Formation des professionnels de la justice

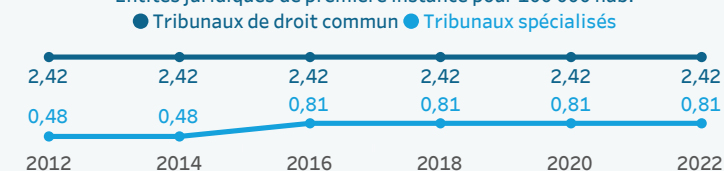
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



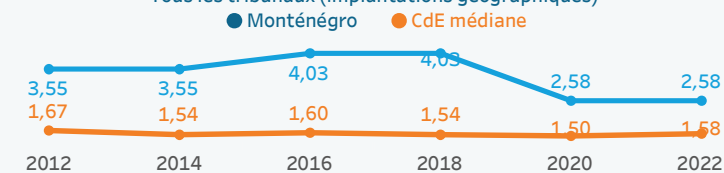
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

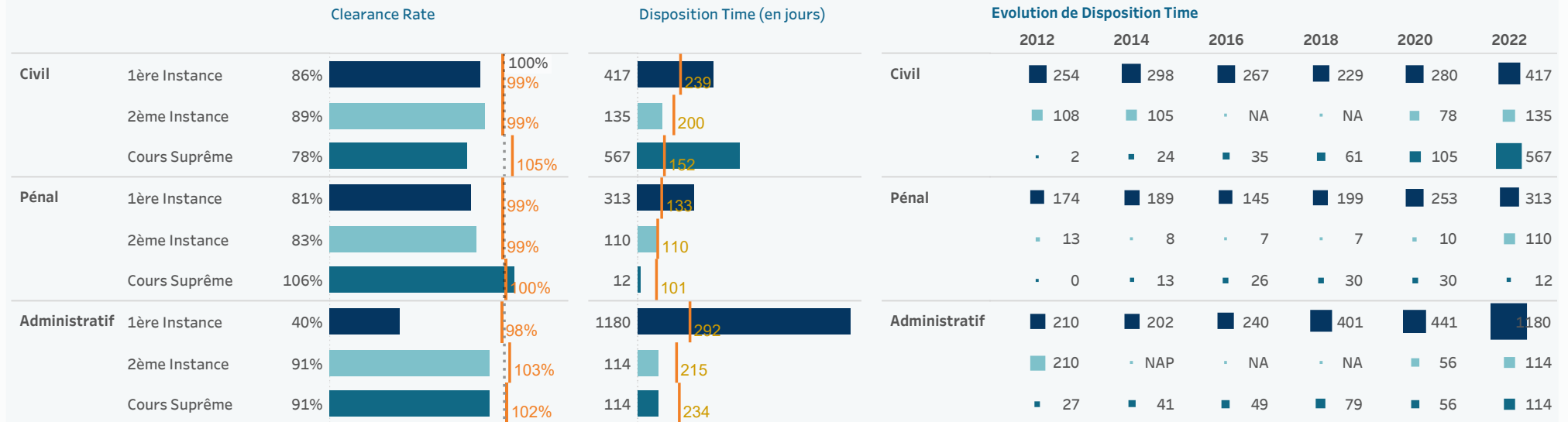
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

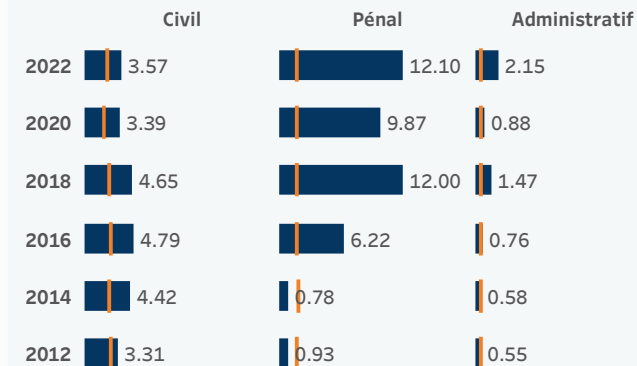
■ Monténégro
■ CdE Médiane

Instance
■ 1ère Instance
■ 2ème Instance
■ Cours Suprême

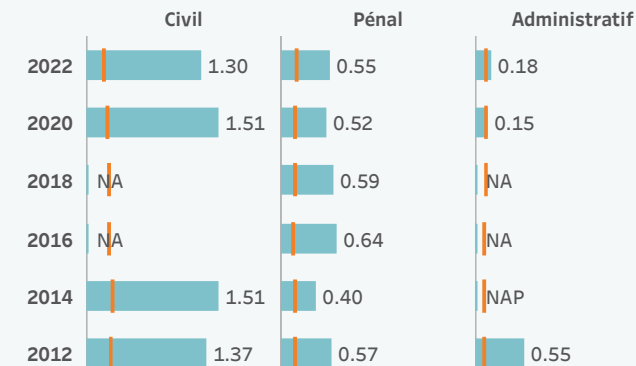


Affaires nouvelles

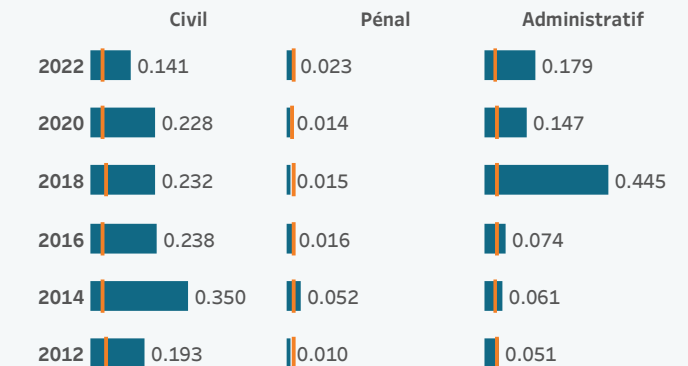
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

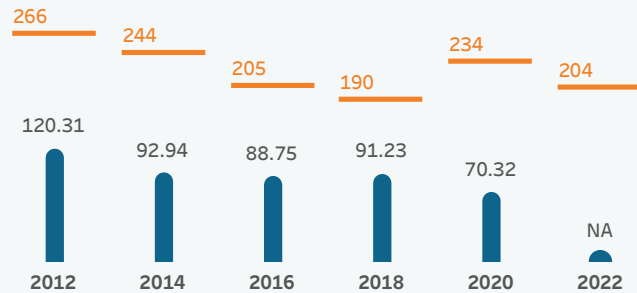


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence	NA
Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	NA
Affaires portées devant les tribunaux	NA

Répartition des affaires classées en %

■ Monténégro
■ CdE Médiane

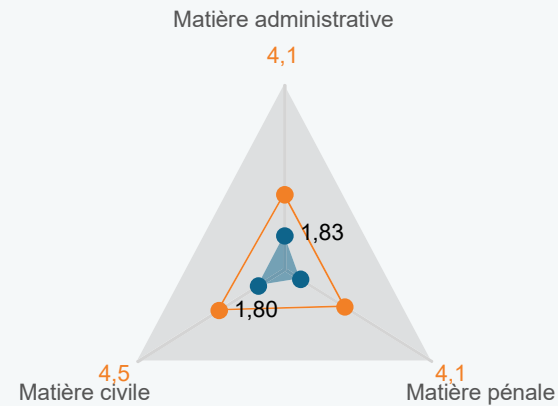
Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	NA	38%
Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière	NA	35%
Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	NA	12%
Classement pour d'autres raisons	NA	18%

Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

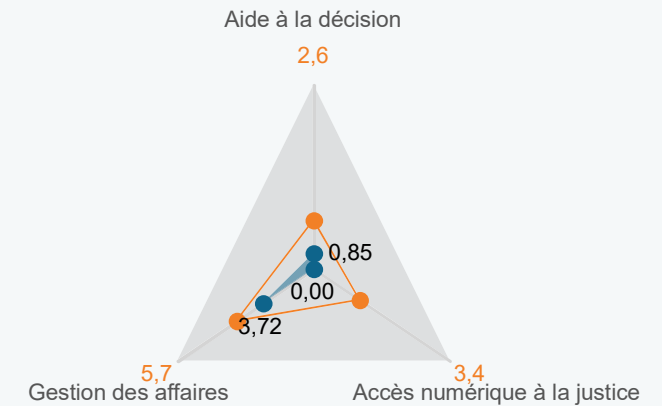
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)Taux de déploiement total : **1,58**Taux d'utilisation total : **1,58**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

sudovi.me
<https://www.gov.me/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

sudovi.me

Informations sur le système judiciaire

sudovi.me